

Musique - Danse - Théâtre  
**CONSERVATOIRE**  
à Rayonnement Départemental

**C.H.A.M.**

Classes à Horaires Aménagés Musique, instruments et voix

**C.H.A.T.**

Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Donnons une chance à tous les talents !



**2021 - 2022**

Écoles élémentaires  
et collèges



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE



Ville  
d'ARRAS

# Classes à Horaires Aménagés Musique, instruments et voix

## Les classes musicales instrumentales

**Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école ou du collège** (inscription en ligne sur [arras.fr](http://arras.fr) ou au service scolarité du conservatoire sur rdv).

### École primaire du CE1 au CM2

#### Modalités d'inscription

1. Inscription  
Mairie d'Arras – Direction de l'Éducation  
Place Guy Mollet
2. Admission  
École Paul Bert  
4, place Quincaille - 62000 ARRAS  
Tél : 03 21 71 49 52  
Mail : [ce.0620462r@ac-lille.fr](mailto:ce.0620462r@ac-lille.fr)

### Collège de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

#### Modalités d'inscription

1. Direction de l'école actuelle de l'enfant
  2. Collège Jehan Bodel  
Rue Artistide Briand - BP 62 - 62030 Arras Cedex  
Tél : 03 21 71 46 46  
Mail : [ce.0622083c@ac-lille.fr](mailto:ce.0622083c@ac-lille.fr)
- Important au collège : par prudence, il est conseillé aux parents d'inscrire parallèlement leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur.

## CHOIX INSTRUMENTAL

Alto, Violon, Violoncelle, Clarinette, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Guitare, Percussions, Piano, Trompette\*, Trombone\*, Tuba\*.

\* À partir du collège

## ADMISSIBILITÉ

- . Elèves du C.R.D. d'Arras, sur étude du dossier.
- . Elèves extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier, les candidats seront convoqués pour des tests et un entretien de motivation (fournir obligatoirement le dossier scolaire ainsi que les attestations de niveau musical).

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et sont confirmées par l'Éducation Nationale.

## Les classes musicales vocales

**Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école ou du collège** (inscription en ligne sur [arras.fr](http://arras.fr) ou au service scolarité du conservatoire sur rdv).

### À l'école Voltaire du CE2 au CM2

#### Modalités d'inscription

1. Inscription  
Mairie d'Arras – Direction de l'Éducation  
Place Guy Mollet
2. Admission  
École Voltaire  
4, rue Voltaire - 62000 ARRAS  
Tél : 03 21 71 61 42  
Mail : [ce.0620448a@ac-lille.fr](mailto:ce.0620448a@ac-lille.fr)

### À l'école St Joseph du CE2 au CM2

#### Modalités d'inscription

- École St Joseph  
26 rue des Louez-Dieu - 62000 Arras  
Tél : 03 21 50 18 41  
Mail : [ecolestjoarras@saintjo.fr](mailto:ecolestjoarras@saintjo.fr)

### Au collège St Joseph 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>\*

\* ouverture progressive jusqu'à la 3<sup>e</sup>

#### Inscription et admission

- 1 rue de la Gouvernance  
Tél : 03 21 71 83 23  
Mail : [secretariat@saintjo.fr](mailto:secretariat@saintjo.fr)

## ADMISSIBILITÉ

- . Elèves du C.R.D. d'Arras, sur étude du dossier.
- . Elèves extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier, les candidats au collège St Joseph pourront être convoqués pour des tests et un entretien de motivation.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et prononcées d'un commun accord entre les établissements.

# Classes à Horaires Aménagés Théâtre

**Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école ou du collège** (inscription en ligne sur [arras.fr](http://arras.fr) ou au service scolarité du conservatoire sur rdv).

## Collège de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

### Modalités d'inscription

1. Direction de l'école actuelle de l'enfant
2. Collège Marie Curie  
62 rue de Saint Quentin - 62000 ARRAS  
Tél : 03 21 73 16 49

Important au collège : par prudence, il est conseillé aux parents d'inscrire prallèlement leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur.

### ADMISSIBILITÉ

- . Elèves du C.R.D. d'Arras, sur étude du dossier.
- . Elèves extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier, les candidats seront convoqués pour des tests et un entretien de motivation.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et sont confirmées par l'Éducation Nationale.

## Visioconférence d'information

**Mercredi 17 mars à 18 h 30**

Lien de connexion sur demande à [v-deusy@ville-arras.fr](mailto:v-deusy@ville-arras.fr)

## Test d'admissibilité et/ou Entretien

**Classes musicales instrumentales et classes théâtrales**

Samedi 17 avril au C.R.D sur convocation

**Classes musicales vocales collège**

Vendredi 18 juin au Collège S' Joseph sur convocation

## Résultats d'admission à partir du 15 juin

## Tarifs

L'admission dans ces classes est soumise au paiement du droit d'inscription au Conservatoire, défini par délibération du conseil municipal d'Arras (non remboursable).

À ce droit s'ajoutent les frais de scolarité définis en fonction du niveau de l'élève.

Les Classes à Horaires Aménagés offrent à des élèves motivés par les activités artistiques, la possibilité de recevoir en complément de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine des arts, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Ces classes ne s'adressent pas particulièrement à des enfants qui envisageraient une carrière artistique. Cependant, comme pour les sections « traditionnelles », elles nécessitent engagement, travail régulier et assiduité.

L'inscription en C.H.A.M. ou C.H.A.T. s'entend pour une année scolaire complète. C'est donc à l'issue de chaque année que les élèves ont la possibilité de revenir à un enseignement traditionnel.

Bien que l'essentiel des cours ait lieu en temps scolaire, il est à noter qu'exceptionnellement ou de manière régulière certaines disciplines nécessitent d'être dispensées en dehors du temps scolaire.

## RENSEIGNEMENTS

. Monsieur FOUACHE (Coordinateur CHAM) à l'adresse mail : f-fouache@ville-arras.fr

. Service Scolarité tous les jours sauf le vendredi et le samedi de 14 h à 18 h au 03 21 71 50 44

PÉRIODES D'INSCRIPTION		
ÉTABLISSEMENT	EN LIGNE	AU CONSERVATOIRE uniquement sur RDV
<b>CHAM INSTRUMENTALE</b> École P.Bert - Collège J.Bodel <b>CHAT</b> Collège M.Curie	<b>Du 8 mars au 9 avril</b> <a href="https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire">https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire</a>	<b>Du 8 mars au 9 avril</b> Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Samedi de 9 h à 12 h
<b>CHAM VOCALE</b> École et collège S <sup>t</sup> Joseph	<b>Du 8 mars au 31 mai</b> <a href="https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire">https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire</a>	<b>Du 8 mars au 9 avril et du 14 au 30 juin</b> Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Samedi de 9 h à 12 h
<b>CHAM VOCALE</b> École Voltaire		

Pièces à fournir lors de l'inscription : photo d'identité, attestation d'assurance responsabilité civile. Pour les Arrageois Quotient Familial (ou Taxe d'habitation N-1) : Attestation de niveau si pratique musicale en dehors du CRD d'Arras, dossier scolaire si changement d'établissement (pour les CHAM P.Bert et J.Bodel), règlement des droits d'inscription (12 € : chèque à l'ordre de la régie du conservatoire - numéraire - règlement CB).

## Conservatoire à Rayonnement Départemental

Musique - Danse - Art-Dramatique

2 rue de la Douzième

tél. : 03 21 71 50 44

conservatoire@ville-arras.fr